

CIRCULAIRE DE RENTREE



14 Streat Balan PLOUARZEL
ecolearz.plouarzel@free.fr

L'équipe éducative se joint à moi pour vous souhaiter une belle année scolaire 2018-2019.



Nous sommes très heureux de vous retrouver après ces vacances d'été. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles qui arrivent dans notre école. Nous souhaiterions vous remercier de la confiance que vous nous accordez chaque année.

En tout premier lieu, je me permets de vous rappeler les principales règles de sécurité aux abords de l'école.

- une sécurité plus importante est effectuée aux heures des entrées et sorties ainsi nous vous demandons de ne pas vous offusquer si un membre du personnel vous demande de confirmer votre identité en entrant dans l'école.
- Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.
- Il est demandé également de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de vos enfants.
- Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect.

Des exercices de sécurité seront mis en place au cours de l'année avec les élèves. Les deux entrées de l'école sont fermées à clé durant les heures scolaires. Ainsi, si vous devez venir récupérer votre enfant pour un rendez-vous à l'extérieur ou si vous êtes en retard, il faudra venir sonner à la porte du hall (partie principale de l'école). Attention aux retardataires du matin ! Je suis également en classe en fin de semaine,

je vous demande des efforts de ponctualité pour garantir la sécurité de vos enfants et le respect du travail de mes élèves. Merci de votre compréhension.

Concernant l'organisation pédagogique, nous avons le plaisir d'accueillir cette année **trois nouvelles enseignantes**. Emilie MENEZ assurera ma décharge de direction en CE2 le lundi et le mardi. Elle est remplacée actuellement par Audrey MITH jusqu'à son retour de congé maternité.

Audrey MITH me remplacera peut-être également dès novembre car j'attends un heureux événement pour fin janvier.

Fabienne Le Coz prendra ma relève au niveau de la direction, comme elle avait su si bien le faire en 2015.

Nous accueillons également Fanny LE BIGOT qui remplacera Alan QUEAU le jeudi en CM1-CM2 bilingue et Hélène CLOAREC le lundi en GS-CP bilingue.

Nous accueillons également Emilie ABALLEA, en tant qu'enseignante spécialisée sur un poste d'adaptation le mardi et le jeudi. Elle interviendra dans chaque classe auprès d'enfants en difficultés.

Ce sont seize professeurs qui forment cette année l'équipe pédagogique avec les sept membres du personnel OGEC : Carine LANNUZEL (secrétariat comptabilité présente le lundi et le jeudi matin), Carole PAUGAM (ASEM en classe bilingue), Nadine FAGON (ASEM en MS-GS chez Astrid DESCAMPS et en GS-CP bilingue chez Hélène CLOAREC), Sandrine FREIRE (ASEM en TPS-PS-MS chez Stéphanie ROUSSET), Muriel CELTON (ASEM en TPS-PS-MS chez Eliane LE GOASDUFF), Maïwenn PERON et Cécile JEGOU (auxiliaires de vie).

Les thèmes principaux cette année tourneront autour de la musique, avec la création d'un spectacle pour la filière bilingue, d'illustrations sonores d'albums pour 3 classes de la filière monolingue. Les maternelles travailleront autour du thème de la maison. Beaucoup de projets de classe graviteront également autour de l'environnement. Les projets seront explicités plus en détails lors des réunions de classe.

Les élèves de CM partiront en classe volcan neige en Auvergne fin janvier. La réunion d'informations aura lieu le vendredi 12 octobre à 18h.

Nous accueillons cette année 278 enfants à la rentrée (sur 292 inscrits) pour 8 classes monolingues et 4 classes en bilingue.

Cet été, deux classes ont été refaites, celle d'Anne SALLIOU-TIERCE en maternelle bilingue (peinture et sol) et celle de Stéphanie ROUSSET (uniquement peinture). Un grand merci à l'OGEC, notamment Bénédicte LEROY pour avoir lancé les travaux. Le bâtiment principal a déjà 18 ans, nous le rénovons au fur et à mesure.

Pour les nouvelles familles, je rappelle que nous utilisons un système d'évaluation sans note au profit des compétences et objectifs d'apprentissage. Vous recevrez **deux fois par an** le livret scolaire de votre enfant accessible sur la plateforme LIVREVAL (par des codes personnalisés). Le fait d'évaluer uniquement sur deux périodes, nous permet de mieux respecter le rythme de l'enfant et ainsi de prendre le temps d'évaluer.

Pour finir, je voulais vous rappeler que nous avons besoin de vous pour chaque événement organisé, que ce soit pour des journées travaux ou pour des manifestations. Les talents de chacun permettront à l'école d'économiser ou de récolter de l'argent qui sera reversé directement pour les activités des enfants. A ce sujet, je remercie fortement Mr Deroo et Mr Allançon qui sont venus en juillet finir l'installation de la

cuisine dans la salle des professeurs, les parents qui sont venus aider au déménagement des classes repeintes cet été ainsi que Mr Allançon qui est venu nettoyer l'école le 31 août.

Malheureusement, il reste encore du **nettoyage extérieur** à effectuer (débroussaillage, désherbage, nettoyage des parterres de fleurs...). Je propose aux parents disponibles de se retrouver **vendredi 7 septembre dès 16h45**. Merci à chacun de prévoir ses outils (cisaille, gants...).

Le fait que les parents s'investissent fait partie intégrante de la spécificité de notre école catholique. Nous transmettons au quotidien à vos enfants les vertus de l'église catholique qui sont l'écoute, le partage, la tolérance, le respect...Faisons tout pour les transmettre ensemble afin de mieux VIVRE ENSEMBLE.

Bonne reprise à tous !

Marion COUTUREAU, directrice.

HORAIRES de l'école maternelle et primaire ARZMAEL :

Lundi- Mardi- Jeudi -Vendredi:

8h45-12h ; 13h30-16h30 (ouverture des portes 8h35)

Attention au stationnement, ne vous mettez pas sur la même lignée que l'arrêt de bus ou aux angles (direction Trézien) sinon le car scolaire ne peut pas sortir du parking.

ACCUEIL ET REPRISE DES MATERNELLES :

L'accueil est assuré à partir de 8h35 dans les classes avec les enseignantes et 13h20 dans la cour de récréation maternelle. Les élèves sont repris dans leurs classes respectives.

Petit rappel, pour une raison de sécurité, les enfants d'élémentaire n'ont pas le droit d'être sur la cour avant 13h20 car personne n'est là pour les surveiller. Jérôme, animateur communal, n'est présent que pour les GS. Les enfants devront attendre à l'extérieur de l'école jusqu'à ce qu'un enseignant soit sur la cour à 13h20.



Pour une question de sécurité également, nous demandons aux parents de venir chercher les enfants directement au portail. Pour les parents qui souhaitent que leurs enfants les rejoignent directement à leur voiture, il faudra cette année prévoir une carte verte (à partir du CE1). Sans celle-ci, ils ne peuvent quitter l'enceinte de l'école. Je vous rappelle qu'il n'y a pas d'arrêt minute devant l'école.

Merci de votre compréhension.

FONCTIONNEMENT :

Comme l'année passée, nous continuerons à vous proposer **l'activité pédagogique complémentaire**. Il y aura différents ateliers proposés aux élèves : une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage, une aide au travail personnel ou la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école. Dans un premier temps, nous proposerons aux enfants de la méthodologie adaptée à chaque classe. C'est **l'enseignant qui transmet une feuille d'inscription aux parents**. Cela concerne essentiellement les enfants de primaire (à partir du CP) pour cette première période.

Ce dispositif que l'on nomme « **APC** » sera mis en place dès la semaine prochaine. Ce processus sera proposé aux élèves et familles volontaires le lundi, mardi ou jeudi soir de 16h30 à 17h30 (les jours dépendent de l'enseignant).

Répartition pédagogique des douze classes avec les dates de réunion :

TPS/PS/MS avec Stéphanie ROUSSET	Vendredi 14 septembre à 18h.
TPS/PS/MS avec Eliane LE GOASDUFF	Vendredi 21 septembre à 18h.
TPS/PS/MS bilingue avec Anne SALLIOU TIERCE	Lundi 17 septembre à 18h.
GS/CP bilingue avec Hélène CLOAREC et Fanny LE BIGOT	Jeudi 20 septembre à 20h.
GS avec Astrid DESCAMPS CP avec Elisabeth PENNORS	Mardi 18 septembre à 18h.
CE1 avec Laurence LE COEUR	Jeudi 20 septembre à 18h.
CE2 avec Audrey MITH (remplaçante d'Emilie MENECE) et Marion COUTUREAU.	Jeudi 20 septembre à 18h.
CE1/CE2 bilingue avec Martine LE GALL et Katell KERNEIS.	Vendredi 28 septembre à 18h.
CM1 avec Fabienne LE COZ	Vendredi 14 septembre à 18h.
CM2 avec Eric LE BRAS	Lundi 17 septembre à 18h.
CM1/CM2 avec Alan QUEAU et Fanny LE BIGOT	Lundi 24 septembre à 18h.

NOUVEAU CALENDRIER SCOLAIRE 2018- 2019

Vacances de la Toussaint Fin des cours : vendredi 19 octobre 2018
Reprise des cours : lundi 5 novembre 2018

Vacances de Noël Fin des cours : vendredi 21 décembre 2018
Reprise des cours : lundi 7 janvier 2019

Vacances d'hiver Fin des cours : vendredi 8 février 2019
Reprise des cours : lundi 25 février 2019

Vacances de printemps Fin des cours : vendredi 5 avril 2019
Reprise des cours : mardi 23 avril 2019

Vacances d'été Fin des cours : vendredi 5 juillet 2019

4 DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A RAPPORTER RAPIDEMENT

- Feuillet de renseignements, d'utilisation de photos des enfants, d'autorisation de sortie de l'école pour les primaires (rose)
- Fiche urgence (jaune)
- Feuillet des règles de vie de l'école (vert)
- Convention de scolarisation

A partir de cette année, vous n'avez plus besoin de nous fournir d'attestation d'assurance scolaire.
L'établissement a souscrit un contrat individuelle accident pour l'ensemble des élèves auprès de la

Mutuelle Saint-Christophe. Vous trouverez sur le site de la MSC l'espace parents qui est à votre disposition. Vous pourrez y télécharger une attestation ou déclarer un sinistre survenant hors temps scolaire :

<http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>

AUTRES INFORMATIONS

1. Eveil à la foi et catéchèse

Un temps d'éveil religieux ou de catéchèse (à partir du CE2) est proposé à tous les enfants de l'école. Nous demandons aux familles de choisir si elles souhaitent que leur enfant fasse leur première communion. Les familles qui ne souhaitent pas que leur enfant participe aux temps de culture religieuse organisés par l'école doivent informer la directrice en précisant si elles viennent chercher leur enfant durant ce temps.

2. Cantine scolaire municipale: repas 3,40 € (+1€ supplément non inscrit)

Facturation mensuelle par le Trésor Public.

ATTENTION A la demande de la mairie, toutes les inscriptions et renseignements se font aux services municipaux (Mairie 02 98 89 60 07).

3. Garderie périscolaire : Maison de l'enfance

Gérée par l'association FAMILLES RURALES, les enfants utilisant cette structure doivent être inscrits à la Maison de l'enfance. Heures d'ouverture : 7h00 à 19h00.

4. Contribution familiale

Pourquoi une école catholique se doit-elle de solliciter une participation financière des parents d'élèves?

Toute école associée à l'Etat (contrat d'association passé avec la Mairie) voit certes son budget de fonctionnement (manuels pédagogiques et scolaires,...) alimenté par des fonds publics mais la loi lui impose de trouver des fonds privés pour gérer le budget d'investissement (entretien bâtiments...) et le budget d'activités scolaires liées à la culture chrétienne.

La contribution scolaire comme les animations diverses permettent à ces deux budgets de fonctionner. Vous retrouvez plus d'informations sur la fiche comptabilité 2018-2019 (en annexe).

Pour tout problème financier, n'hésitez pas à nous rencontrer Carine Lannuzel (présente le lundi et le jeudi matin) ou moi-même (en décharge le lundi et le mardi). La participation financière ne doit pas être un obstacle à la scolarisation de vos enfants dans notre établissement.

5. Abonnements BAYARD MILAN :

Si vous aviez abonné votre enfant à une de ces revues et que vous souhaitez renouveler l'opération, il est préférable de passer par l'école plutôt que de rapporter le fascicule transmis par la poste. Nous bénéficions d'avantages sur les abonnements scolaires. Merci.

6. Les associations de parents d'élèves

La place des parents est importante dans nos écoles.

*** A.P.E.L. La présidente est Carine LOUY.**

Le rôle de cette association est d'animer la vie des établissements : accompagnement financier des projets pédagogiques, organisation d'événements (bourse aux jouets, loto...), réunion sur des thèmes liés à l'éducation des enfants, mise en place de diverses actions (vente pizzas, photos de classe...).

*** O.G.E.C**

Bénédicte LEROY, présidente de l'OGEC, quitte ses fonctions à la rentrée car elle a déménagé dans le Sud de

la France. Josig ALLANCON, papa de Lola en CM1 et d'Enzo en GS, accepte de prendre la relève. Il ne sera officiellement que suite à un vote lors de l'assemblée générale fixée le **mardi 16 octobre à 20h30**. En attendant, Claudine QUINQUIS, secrétaire de l'OGEC, assure la délégation de pouvoirs de Bénédicte LEROY. Le rôle de cette association est d'assurer le fonctionnement financier en gérant les contrats d'association, en recrutant le personnel de service (en accord avec la direction), en organisant, en relation avec l'APEL, les grandes fêtes de l'école (Kemesse, Kig Ha Farz). L'OGEC doit également entretenir le patrimoine de l'école et l'aménagement des locaux de l'école.

Certains parents vont les quitter puisqu'ils n'ont plus d'enfants scolarisés en primaire, je vous invite donc à rejoindre la vingtaine de parents qui font vivre l'APEL et l'OGEC afin de garder « toutes les ficelles » de ces organisations.

Gardons la spécificité et le dynamisme de notre école en y investissant un peu de notre temps ! On a besoin de vous. Je remercie encore tous les parents présents l'année dernière dans ces associations et les parents bénévoles durant les manifestations et les journées travaux.

7- Vêtements perdus

Comme chaque année, nous retrouvons beaucoup de vêtements qui ne retrouvent plus leur propriétaire. Pour le moment, ils sont dans un bac dans le hall de l'école. Vous avez jusqu'à fin septembre pour venir vérifier s'ils n'appartiennent pas à vos enfants. Ils seront emmenés par la suite au secours catholique. Merci de votre compréhension.

8- Informations diverses

Pardon de Trézien : Dimanche 9 Septembre 2018

Messe à 10:30 & Séance d'Eveil à la Foi

Rentrée Pastorale

Paroisse Saint Matthieu

en Pays d'Iroise

ROSAIRE – VEPRES

Déjeuner sur réservation au 02 98 84 23 45

8- HENT AR SKOLIDI par mail

Dans un souci d'écologie, je vais continuer à transmettre aux parents qui le désirent les informations notamment les hent ar skolidi par mail. Bien évidemment, ceux qui le souhaitent n'auront plus la version papier ainsi je compte sur votre vigilance pour votre regarder vos mails fréquemment. Vous recevrez tout de même des informations par papiers donc il ne faudra pas non plus oublier de regarder dans le cartable de vos enfants.

Si vous êtes intéressés ou si vous voulez renouveler votre demande pour recevoir les hent ar skolidi par mail, veuillez remplir le coupon ci-dessous (même si vous l'avez déjà fait l'année dernière). Chaque année, je remets à jour mes données. N'hésitez pas à mettre deux adresses mails si vous souhaitez.

Merci.

Famille :

Parent(s) de : (ne donner que le nom et la classe de votre aîné)

Souhaite(nt) recevoir par mail les informations à l'adresse suivante :

.....

Signature (s) :